

Etaients présents

Membres du CA : Robert GAYET, Marc JULIEN, Anne LOUSSOUARN-GUELOU, Loïc LEMOINE, Frédéric BOUMIER, David LEBOUVIER, Olivier BOUVET, Jean-Michel HURAUULT, François BEAUGENDRE, Carmen ZANETTI, Bernard TUROCHE.

Procurations : Jérôme BEGASSE, Jean-Michel MONNERIE.

Excusés : Pierre Avenet, Lydie HERVIEU.

Educateurs sportifs : Didier RENAULT, Damien CARRET, Jean-Philippe BINOIS.

Début de la réunion: 19h10

1) Section foot collèges

L'Ospac met à disposition un éducateur. Toute autre dépense, de quelque nature que ce soit, est à la charge des collèges.

2) Vérificateurs aux comptes

Il 2 candidatures : Yann TENNIERE et Tanguy GEORGEAULT

Validation par le CA. Ces candidatures devront, conformément aux statuts, être validées par l'AG de juin.

Le président remercie les candidats.

3) TAP

En 2014-2015, le tarif encadrement animation était de 37€/h. Pour l'année 2015-2016, il est proposé le maintien du tarif : 37€/h. En cas d'accompagnement d'enfants le tarif fixé est de la moitié du tarif horaire encadrement. Nous allons reconduire les engagements sous réserve du nombre de demande.

4) Compte de résultats 2014

Maintien de la gestion comptable avec CAFEX. Il faut prévoir un dispositif Grand Livre afin de permettre une meilleure communication Office-cabinet comptable. Le CR montre un excédent de 407€. La trésorerie est en baisse en 2014 par rapport à 2013. Cci provient de techniques comptables diverses (provisions...) qui ne transitent pas obligatoirement par les comptes bancaires.

Intervention de Mme Gauducheau (commissaire aux comptes): Pas de remarques particulières sur la gestion des comptes. Mme Gauducheau indique qu'il faut veiller à bien provisionner les charges sociales, les IFC (Indemnités de Fin de Carrière), les heures supplémentaires en fin d'exercice. A valider lors de l'AG.

Le compte de résultats est approuvé par le CA à l'unanimité.

Le président remercie Mme Gauducheau pour tous les conseils qu'elle a apportés au cours de son mandat.

Il donne quelques précisions sur les raisons qui ont amené l'Office à mettre fin au mandat de commissaire aux comptes, ceci n'ayant rien à voir avec la personne de Mme Gauducheau ; les relations ont toujours été cordiales et efficaces.

5) Internet

Pour la création du site, la commission à présélectionné 3 dossiers : EXIG, VOYELLE, DOMAINE DU NET, la dernière semble la plus adaptée. Il faut être vigilant sur le coût et le contenu de la maintenance. Les montants annoncés, coût : 4130€ hors taxes et hors hébergement, la maintenance reste à négocier, montant annoncé : 960€.

Il pourrait être proposé aux adhérents d'en bénéficier avec une option multi sites.

Décision : unanimité et délégation à la commission pour finalisation

6) Demande d'aide financière Salto Gym

Un accord de principe avait été donné lors du dernier CA. La demande porte sur le déficit de l'évènement, soit 283.33€. Carmen Zanetti et Anne Loussouarnn ne prennent part au vote, car elles sont membres du Salto Gym. Précision : Attention à la gestion du budget du Salto Gym, il va falloir anticiper au moins 3 années de budget prévisionnel par rapport à la nouvelle salle.

Décision soumis à vote

<i>pour</i>	8	<i>contre</i>	0	<i>abstention</i>	3

7) Prestation association 2015-2016

Proposition de tarif entre 11€ et 15€ pour l'encadrement, pas de changement sur le tarif de l'adhésion annuel (voir le tableau). Il y eu un débat sur la différence du coût horaire.

Décision soumis à vote

1) choix tableau 1						2) choix tableau 2					
<i>pour</i>	7	<i>contre</i>	4	<i>abstention</i>	2	<i>pour</i>	3	<i>contre</i>	8	<i>abstention</i>	2

Décision : tarif selon tableau validé

8) Projet accompagnement de club

Un document de gestion prévisionnelle a été établi. Il permet d'anticiper la situation des horaires des éducateurs. Pour l'année 2014-2015, il y eu environ 90h consacrés aux projets accompagnement de clubs et activités diverses (formation locales...)

On constate que la demande des associations pour une intervention sur les petites vacances scolaires n'est pas importante. Il convient donc de privilégier les interventions pour des animations sur les périodes de temps scolaire.

Concernant les projets d'accompagnements de clubs, le président propose de valider le volume horaire accordé à chaque projet

Validation du tableau des heures des éducateurs.

La prise en charge des projets et du nombre d'enfants :

- Basket environ 40 enfants → Damien
- Salto Gym 30 à 35 enfants → Jean-Philippe
- ISGC (ce projet n'entrera pas dans le budget) → Didier

Le président souligne qu'il est indispensable qu'un document projet soit écrit ; il sera proposé lors du CA de rentrée.

9) 3^{ème} poste (voir document fourni)

Didier Renault a mené une enquête détaillée auprès des clubs susceptibles d'être concernés. D'après l'enquête, il y aurait 36h45 de besoins cumulé dont 9h sont déjà couverts par Damien et Jean-Philippe, 27h sont actuellement couvertes par des B.E. qui quittent leurs postes en fin de saison.

C'est une réponse qui couvre 100% des clubs existants et 315 personnes seraient concernées.

Il y a donc matière à créer un 3^{ème} poste. Robert propose une embauche en cat 3 pour le démarrage et passage en cat 4 ensuite. La CDC financerait 1/3 du poste, mais la réflexion n'est pas fermée. Il faut aussi regarder la trésorerie de l'association, la participation des clubs et associations.

Création du 3^{ème} poste : validé à l'unanimité

Pour l'aspect financier :

Décision soumis à vote											
1) choix selon tableau						2) choix selon tableau					
<i>pour</i>	0	<i>contre</i>	0	<i>abstention</i>	0	<i>pour</i>	8	<i>contre</i>	0	<i>abstention</i>	5

Calendrier de mise en place :

Etablissement d'une fiche de poste Didier, robert (embauche pour la dernière semaine d'août).

Réponse des candidats pour le 20 juin, examen des candidatures le 26 juin et commission de recrutement 27 juin.

Constitution de la commission : Didier, le président, mb élus associatif : Olivier, Frédéric et Anne.

Pas d'élu CDC, la CDC n'ayant pas encore actuellement pris position.

10) TAP

Des changements s'annoncent pour la prochaine saison, exemple pour Livré, les TAP auront lieu le vendredi de 14h15 à 16h15. La priorité sera donnée aux projets sur toute l'année.

Autre point :

Il y a une demande pour une personne en reconversion (apprentissage en alternance) sur une saison avec une présence à 50% à l'Ospac, il serait encadré par Damien. Il faut décider des conditions :

- Damien ne percevra pas d'indemnité mais il récupèrera des heures.
- Damien pourrait recevoir une prime fixe

Décision lors du CA de rentrée.

Prochaine date : AG ordinaire VENDREDI 12 JUIN 2015 à 20h30 à St Ouen des Alleux

Clôture de la réunion: 21h00

Signature :